Màj Fev 2024

# Protocole à suivre en cas de patient 'disparu'

! Timing à revoir au cas par cas (cfr vulnérabilité) !

**Protocole à déclencher** : 3-4 semaines à partir du moment où nous n'avons plus de nouvelle d'un patient en suivi ! (tj réévaluer en fct de la situation)

## Semaine 1 :

- Appel réseau 'proche'/vigilance
- Démarche qui peut être également faite pour des pré suivis en rue, si nous sommes inquiets
- Logement : Mettre un bout de papier sous la porte, même avant la semaine 1. Cela permet dde savoir si on repasse si le patient est au moins en mouvement.

## Semaine 2 :

- Appel **hôpitaux** Iris (St-Pierre, Brugmann, un hôpital Iris Sud = Bracops, XL, Baron Lambert et Molière) et hôpital le plus proche de là où est la personne habituellement (Ex : St-Jean)
- Si patient Psy : appel hôpitaux qui font des **MEO** : (Brugmann), Titeca, Erasme, Fond Roy et Sint Alexius Grimbergen
- Faire la demande d'appeler le **Greffe** (Via contact direct dans Métis ou via Capiti)
- Envoyer un **mail à l'équipe d'IDR** ou en parler en RE d'équipe générale (terrain + support) + photo du patient pour que tout le monde soit attentif sur le terrain ou pendant ses trajets domicile – boulot
- Logement : Faire appel à la Police si on pense que le patient est dans le logement

## Semaine 3 :

- Mail au **réseau 'bruxellois'** ! Mettre les contacts en CCI ! Ajouter une photo du patient en deuxième temps (surtout si pas d'accord !) si le réseau nous demande des précisions
  **Idées d'assocs** : Bravvo ; Diogènes ; Croix rouge ; Educateurs de rue d'Ixelles, Etterbeek, St-Josse, St-Gilles ; Samu ; MDM ; Douche flux ; Les biscuits ; Rolling douche ; LF
  **Exemple type de mail** :
  Bonjour à tous,
  Nous vous contactons car nous sommes à la recherche de Monsieur **XXX**.
  Ce monsieur a X ans, il est normalement sur la commune X près des stations X ou dans le quartier X. Il n'a plus été vu par son réseau proche depuis le X.
  Il n'est pas très grand, a le visage rond et les cheveux grisonnants avec une barbe.
  Nous avons déjà appelé la plupart des hôpitaux bruxellois sans succès.

Si vous avez des nouvelles de ce monsieur, merci de nous contacter en réponse à ce mail ou au 0488/266.667.
Pour l'équipe des Infirmiers de rue

- Selon vulnérabilité et sa situation **!** : **Avis de recherche à la Police** (prend du temps ! Attention au secret professionnel, se concerter avec Pierre doc avant. D'autant plus de vigilance si la personne est sans papier, voir si elle n'est pas dans un centre fermé !
  Prendre une photo de la personne. Prendre notre CI. Donner les coordonnées d'IDR (on y va en tant que représentant d'IDR)
  Prendre les infos générales de la personne (date de naissance etc.) mais ne divulguer aucun diagnostic de santé ou santé mentale. Mais on peut dire que l'on s'inquiète car la personne est vulnérable au niveau de sa santé et fragile au niveau de sa santé mentale.

- **Passage en statut « Disparu »** (sur Métis) : Compter 2 mois à partir du moment où on lance le protocole. Nous ne serons plus en situation de recherche et d'attente de nouvelle mais si nous avons un retour du réseau tant mieux.

- **Si nous retrouvons la personne : il faut prévenir la Police pour clôture l'Avis de recherche !**